

Être tuteur(-trice) Arrêt Français

En quoi consiste le travail de tuteur(-trice) Arrêt Français ?

Être tuteur(-trice) Arrêt Français, c'est savoir accompagner, à travers des rencontres hebdomadaires ou ponctuelles, les étudiant(e)s en Techniques juridiques du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. Les séances de tutorat permettent aux étudiant(e)s de développer leur compétence langagière spécifique au domaine juridique afin de produire des écrits juridiques répondant aux besoins du milieu professionnel qu'ils se préparent à intégrer.

Pourquoi devenir tuteur(-trice) Arrêt Français?

Être tuteur(-trice) Arrêt Français est une expérience enrichissante permettant de développer plusieurs compétences communicationnelles et organisationnelles. Ces compétences seront utiles à l'étudiant(e) tuteur(-trice) pendant tout son parcours scolaire et professionnel. De plus, acquérir de l'expérience dans le domaine de la relation d'aide permet non seulement de partager ses connaissances, mais aussi de les approfondir. C'est un échange valorisant pour tout le monde et une façon de se démarquer tant dans le milieu scolaire que dans le milieu professionnel.

Comment devenir tuteur(-trice) Arrêt Français ?

Au début de la session, les étudiant(e)s ayant obtenu des résultats remarquables dans les cours de français et de Techniques juridiques seront contacté(e)s par le département de Techniques juridiques afin de devenir tuteur(-trice) Arrêt Français. Les futur(e)s tuteur(-trice)s seront invité(e)s à suivre la *Formation générale des tuteur(-trice)s* et la *Formation spécifique des tuteur(-trice)s en Techniques juridiques*. Chaque tuteur(-trice) déterminera, auprès des coordonnateur(-trice)s, ses disponibilités pour la session et le nombre de jumelages désiré. Les tuteur(-trice)s Arrêt Français peuvent s'impliquer dans le cadre de l'engagement étudiant (avec mention au bulletin) ou suivre l'un des cours crédités de formation en tutorat offerts par le cégep.